

TRAME DE LA STRATEGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE D'INONDATION

A. POUR UN DEVELOPPEMENT DU VAL RESOLU ET RESILIENT

1. UN VAL QUI ENTRETIENT SA DYNAMIQUE	1.1 Démographique : en maintenant ses 110.000 habitants	Produire 6.000 logements d'ici 2030 soit 350/an en moyenne (+10% par rapport aux 10 dernières années) y compris en utilisant le bâti existant => Où ? Quand ? Et avec quels moyens ? Besoin notamment d'outils foncier, notamment de portage
	1.2 Économique : en maintenant les 60.000 emplois	Besoin de renouvellement des parcs d'activités et de mixité des tissus urbains => quel devenir pour les espaces monofonctionnels ? Besoin d'un équilibre entre enjeux risque et socio-économique (dont déplacement domicile/travail) Quel accompagnement des entreprises qui s'implantent dans le val ? Quel filtre fixer selon leur vulnérabilité ?
	1.3 Patrimoniale : Respect des formes bâties et des espaces identitaires	Quelle ville donner à voir ? Quel traitement des RDC ? => organiser leur programmation Trouver un usage adapté au bâti patrimonial dans les zones les plus exposées
2. UN VAL QUI RESTE DANS SON ENVELOPPE URBAINE	2.1 Pas d'extension de l'enveloppe urbaine	Principe déjà inscrit dans le PPRI 2001 et confirmé dans la révision 2016
	2.2 Saisir les opportunités de réduire l'empreinte urbaine sur les grandes parcelles qui se libéreraient	Ponctuellement, de façon ciblée pour améliorer la gestion des écoulements
3. UN VAL QUI AMELIORE SA RESILIENCE	3.1 Agir sur le bâti existant et la construction neuve, mettre à profit le renouvellement pour augmenter la résilience	Utiliser les politiques publiques et les outils existants pour favoriser la résilience, notamment sur le bâti existant (intégration dans le SCoT, les PLH, les PLU)
	3.2 Définir la place des activités/équipements stratégiques, sensibles ou dangereux	Quelle action pour les activités dangereuses, sensibles, stratégiques (secours, santé, ICPE) existantes dans le val ? => Apprécier leur vulnérabilité et leur possibilité de repli en cas de crise
4. UN VAL QUI CULTIVE SES ESPACES NON BÂTIS	4.1 Définir un projet créateur de valeurs économiques et d'usages pour les espaces en dehors de l'enveloppe urbaine, notamment pour le socle agronaturel	Quel modèle économique ? Quelle spécificité découle du risque inondation ?

B. POUR UN ALEA ACCEPTE ET UNE VULNERABILITE MAITRISEE

1. ECARTER LE RISQUE DE RUPTURE DE DIGUE : FAIRE LA "PART DE L'EAU"	1.1 Organiser l'entrée de l'eau dans le Val en aménageant un ou des points de surverse	Indissociable du niveau de sûreté de l'ensemble du système d'endiguement, de la capacité réelle de protection de celui-ci Besoin de localiser le point et définir l'occurrence de la crue déclenchant l'inondation du val (dans la fourchette T100-T200 => choix politique + besoin d'études approfondies (positionnement, dimensionnement de l'aménagement, conséquences)
	1.2 Porter le niveau de sûreté des digues sur l'occurrence choisie	Définir les priorités d'intervention en fonction des enjeux => stratégie puis programmation (financement Etat + collectivités notamment via PLGN) Fourchette T100-T200
	1.3 Envisager, dans le cœur urbain, des tertres ponctuels	Envisageable seulement si on développe une gestion améliorée des écoulements dans le val Évaluer les conséquences sur la ligne d'eau (réduction du champ d'expansion des crues) Définir les conditions de faisabilité (en particulier le dimensionnement) et de réalisation (foncier, aménagement) => demande un principe de haute densité
2. FACILITER LES ECOULEMENTS	2.1 Libérer le lit mineur et entretenir le lit majeur	Intégrer les enjeux d'écoulement, de biodiversité, de paysage et de patrimoine Développer une stratégie spécifique pour les espaces habités dans le lit endigué Développer un plan de gestion partagé du lit mineur et du lit endigué, particulièrement pour la Loire Mieux comprendre, partager et gérer les phénomènes de végétalisation et d'ensablement (Loire et Cher)
	2.2 Lever les obstacles aux écoulements	Débuter par la mise en transparence progressive de la levée de l'ancien canal Examiner la faisabilité de la mise en transparence des autres obstacles majeurs aux écoulements dans le val
	2.3 Systématiser les aménagements perméables	A l'occasion des projets d'aménagement et le cas échéant réaménager les existants
	2.4 Favoriser la vidange du Val	Identifier les points opportuns de vidange
	2.5 Mieux gérer les points bas	Recenser ces points bas, identifier les responsabilités et les moyens d'actions Utiliser les documents d'urbanisme pour sanctuariser ce système d'écoulement, notamment pour l'aval du val de Tours

C. UN RESEAU D'ACTEURS INTERCOMMUNAL SOLIDAIRE ET PREPARE

1. DEMAIN LA CRISE, ETRE PRET	1.1 Fédérer un système d'acteurs	Nouvelle gouvernance du risque
	2.1 Faire les choix à la bonne échelle	Faire prendre conscience du rayon d'impact d'une crise majeure et du besoin de solidarité intercommunale Examiner l'opportunité de Plans Intercommunaux de Sauvegarde (PICS)
	2.2 Faire évoluer la gestion de crise en fonction du choix de l'aléa et du projet de développement	
2. UNE REPONSE NECESSAIREMENT INTERCOMMUNALE	2.3 Mutualiser les moyens	
	3.1 Impliquer les opérateurs de réseaux	Poursuivre avec les opérateurs le diagnostic de la vulnérabilité des réseaux et l'analyse des interactions entre réseaux
	3.2 Rendre plus averties et autonomes les populations	Besoin d'une culture du risque largement partagée Faire de l'acculturation de la population au risque un outil de la gestion de crise Programmer l'acculturation de la population : inscrire les actions dans le temps
3. PARTAGER LA REPONSE DU TERRITOIRE	3.3 Rendre les entreprises actrices de la stratégie	